



QUARANTIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le lundi 22 juillet 2019 à 17 h
au siège social et par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

en personne : Mariette Langevin

par audioconférence : Réal Deschatelets, Claudette Gleeson, Alain Lauzon, Maguy Lorek,
Micheline Lovenuk, Francine Marcotte Roy, Sylvie Payeur, Donald
Pelletier, Jean-Pierre Pelletier

Administration :

en personne : Lucie Allaire, Jolanta Hausner, Roger Lepage, Geneviève Beauce
par audioconférence : Mireille Major-Levesque, Carol-Ann van Rassel

Absences : Debbie Coughlin, Elodie Grunerud

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 17 heures et procède à l'appel des membres.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 40X-01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la quarantième réunion extraordinaire tenue le lundi 22 juillet 2019, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. BUDGET PROVISOIRE 2019-2020

Mme Jolanta Hausner, directrice exécutive du Service des finances, présente le budget provisoire 2019-2020.

Résolution n° 40X-02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Langevin
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget provisoire 2019-2020, tel que présenté.

Adoptée

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 40X-03 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier et appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE la séance de la quarantième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 22 juillet 2019 soit levée à 17 h 31.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation